

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2015

Le Mouvement associatif et ses partenaires (CRESS Auvergne et Rhône Alpes, la coordination SAVARA, le réseau GRAINE et le CRAJEP) interpellent les candidats aux élections régionales 2015 !

Le partenariat entre la nouvelle Région et les associations est essentiel au développement des projets associatifs sur les territoires. L'adoption de la Loi NOTRe interroge cependant sur la place de la vie associative dans les politiques régionales. La reconnaissance de la vie associative en tant que politique publique avec des budgets dédiés est aujourd'hui un enjeu majeur pour le développement socio-économique des territoires.

LES ASSOCIATIONS, ACTEURS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Votre enfant est accueilli dans une crèche associative, vous pratiquez un sport dans une association, vous êtes engagés dans la lutte contre l'exclusion au côté d'une association, vous êtes bénévole dans un festival ... alors vous faites partie de la moitié des français membres d'une association.

Acteurs incontournables de nos territoires, les associations sont présentes partout et pour tous. Quelque soit votre âge, vos passions, vos besoins, les associations développent des réponses innovantes tout en portant des valeurs citoyennes fortes : lien entre les générations, vivre ensemble, lien social, valeur humaine, solidarité, démocratie, capacité d'agir... Plus de 1,7 million de bénévoles animent et développent la vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes. Trop souvent considérées comme des structures dépendantes des subventions publiques, les associations sont surtout créatrices de richesse humaine et économique. Par exemple, le tourisme associatif a contribué au budget des collectivités et de l'État 7 fois plus que ce qu'il a reçu en aide. (Source : Étude UNAT décembre 2012 Les retombées économiques sociales et fiscales du tourisme associatif)

LES ASSOCIATIONS, ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR LES TERRITOIRES

Avec 3,5 %, du PIB français, les associations représentent un poids économique équivalent à celui du secteur du BTP ou de l'agriculture. Elles contribuent ainsi au développement économique et à l'attractivité des territoires. Elles sont souvent les seules présentes dans des territoires en pleine désertification. Principale composante de l'Économie Sociale et Solidaire (80% des structures de l'ESS sont des associations), les associations renouvellent aujourd'hui les manières d'entreprendre.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2015

LES ASSOCIATIONS, MOTEUR DE L'EMPLOI

Avec plus de 22 000 associations employeuses et 53 000 emplois créés depuis 2000 en Auvergne-Rhône-Alpes, les associations portent des emplois qui résistent mieux à la crise parce qu'ils sont non délocalisables. Elles participent à la création et au maintien d'emplois de qualité et durables. Sur certains territoires la part de l'emploi associatif peut représenter jusqu'à 17% de l'emploi privé comme dans les départements du Cantal ou de la Haute-Loire par exemple (pour une moyenne de 10% au niveau national).

A l'occasion des **ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015**, le monde associatif interpelle les candidats pour réaffirmer l'apport des associations sur les territoires et l'importance du dialogue avec les élus de la nouvelle région. Même si les associations ont plutôt bien résisté à la crise, l'environnement en mutation fragilise leurs projets collectifs. La formation des bénévoles, le soutien à l'emploi de qualité, la simplification administrative sont autant d'enjeux qui doivent être pris en considération dans les politiques régionales pour soutenir les dynamiques associatives.

Le monde associatif souhaite prendre toute sa place aux côtés des autres acteurs, au service d'un développement économique et social durable. A ce titre, les associations veulent être pleinement reconnues comme interlocutrices et partenaires des futures collectivités régionales.

CONTACT

Le Mouvement associatif Rhône-Alpes
04 78 98 89 72
rhonealpes@lemouvementassociatif.org